MUNICIPALITÉ SAINT-MÉDARD

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Médard, tenue à la salle municipale, au 3 rue de l'Église, Saint-Médard, vendredi le 3 JUILLET 2026, à 19 heures.

Sont présents à cette séance,

Monsieur Rodolphe Thériault, Maire
Monsieur Joel Ouellet, conseiller # 1
Madame Claudette Blouin, conseillère # 2
Monsieur Carol Gagnon, conseiller # 3
Madame Sophie Gagnon conseiller # 4

Sous la présidence de Monsieur le maire Rodolphe Thériault

Est également présente,

Madame Jeanne Lapalme, directrice générale/ greffière-trésorière.

2026-07-08

RÉSOLUTION 2026-07-128 –RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ENTRETIEN HIVERNAL DES ROUTES SOUS LA JURIDICTION DU MTMD POUR LES SAISONS 2026-2027, 2027-2028 & 2028-2029

CONSIDÉRANT QUE

1. La municipalité procède à des travaux de déneigement sur le réseau routier du ministère des Transports et de la Mobilité durable;
2. Le contrat doit faire l'objet d'un renouvellement pour l'année 2026-2027, ainsi que les années 2027-2028 & 2028-2029 par tacite reconduction, si les conditions sont satisfaites;
3. Une correspondance datée du 16-06-2026 du MTMD établit à 136 125.87$ le prix global forfaitaire pour la saison 2026-2027 et les suivantes;
4. Il y a lieu de nommer le signataire dudit contrat.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur **Carol Gagnon**, il est RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

1. DÉCISION : Le conseil municipal de la municipalité de Saint-Médard accepte le nouveau contrat portant le numéro de dossier 6508-26-4527 avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable pour le déneigement et le déglaçage des tronçons sous la responsabilité du Ministère. Ce contrat est valide pour la saison 2026-2027, jusqu'au 1er juin 2027, avec une clause de renouvellement pour les saisons 2027-2028 et 2028-2029.

2. SIGNATAIRE : Le conseil désigne Madame **Jeanne Lapalme**, directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents nécessaires pour le dit contrat.

Certifiée conforme à la séance du 3 juillet 2026
Sous réserve d'approbation du procès-verbal

ADOPTÉ

Rodolphe Thériault, maire
Municipalité de Saint-Médard

Jeanne Lapalme
Directrice générale / Greffière-trésorière
Municipalité de Saint-Médard